



## TERMES DE REFERENCE

### REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

### MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION

### CELLULE INFRASTRUCTURES

### Projet d'Aménagement de la Route Nationale n°1, section Pont Lovua – Tshikapa et Tshikapa – Kamuesha

#### Termes de référence

#### Recrutement de trois (03) Chauffeurs au sein de l'Unité de Gestion des Projets BAD

**Lieu d'affectation** : Kinshasa/RDC

**Durée du mandat** : 6 mois

#### I. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu des financements du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir les coûts des projets : (i) d'aménagement de la route Batshamba -Tshikapa, section Lovua- Tshikapa (56 km) et (ii) d'aménagement de la route Tshikapa-Mbuji Mayi, section Tshikapa- Kamuesha (87 km) et Réhabilitation des Infrastructures agricoles et rurales connexes et a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce don, pour financer le contrat de prestations de services de trois Chauffeurs au sein de l'Unité de Gestion des Projets.

L'Organe d'exécution de deux projets, est le Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction (MITPR) à travers la Cellule infrastructures (CI). Créée en 2004, la CI assure les prérogatives de Maître d'Ouvrage Délégué des projets financés par les bailleurs de fonds (BM, BAD, UE, DFID, JICA, BADEA, KFAED...) dans le secteur des infrastructures. Elle dispose d'un noyau dur multidisciplinaire regroupant des experts du BTP, en acquisitions, administration, finances, suivi-évaluation, environnement et communication.

En vue du renforcement en moyens logistiques de la Cellule Infrastructures en général et de l'Unité de Gestion des Projets BAD en particulier, une acquisition des matériels roulant a été réalisée nécessitant ainsi le recrutement de trois chauffeurs qui seront affectés à la Cellule Infrastructures pendant la durée des projets susmentionnés.

#### II. Mission des experts

Sous la supervision du Chargé des Services Techniques et du charroi automobile de la Cellule Infrastructures, les chauffeurs seront chargés d'assurer les déplacements du personnel et suivre l'entretien des véhicules de la Cellule Infrastructures, qui leur seront affectés.



A ce titre, ils sont appelés à exécuter les tâches spécifiques suivantes:

1. Assurer un service de conduite prudente et sûre :
  - Conduire les véhicules de la Cellule pour transporter le personnel autorisé dans le respect du code de la route pour toutes destinations en ville ainsi que pour la visite de projets à l'intérieur du pays ;
  - Distribuer et aller chercher les courriers, documents, et autres objets ; et occasionnellement procéder à l'achat de petites fournitures de bureau ;
  - Recevoir des visiteurs à leur arrivée à l'aéroport, les y raccompagner au moment de leur départ et les accompagner à leurs différentes destinations programmées pendant la durée de leur visite ;
2. Utiliser de façon adéquate les véhicules :
  - Remplir journalièrement le Carnet de bord pour le véhicule assigné,
  - procéder aux contrôles réguliers des vérifications courantes (niveau d'huile, eau, carburant, etc.)
  - participer à la préparation des plannings d'entretien et de maintenance des véhicules et s'assurer que les entretiens correspondants sont effectués régulièrement ;
3. Entretenir de façon journalière le véhicule assigné :
  - Procéder au contrôle technique interne hebdomadaire du véhicule et remplir la fiche correspondante ;
  - Vérifier l'état des pneus, de batterie, des freins, klaxons, amortisseurs, phares, clignotants... ;
  - Veiller à la propreté du véhicule (laver les véhicules tous les matins et en rentrant de mission sur le terrain) et à la sécurité du matériel;
4. Disponibiliser les documents :
  - Assurance du véhicule et vignette
  - Documents de bord du véhicule
5. Veiller à ce que les formalités prévues dans les dispositions réglementaires soient remplies en cas d'accident ;
6. Accomplir toute autre tâche ponctuelle et accessoire à la demande du supérieur hiérarchique.

### III. Profil

Les Chauffeurs, de nationalité congolaise, devront répondre aux critères suivants :

- Etre titulaire d'au moins un diplôme d'Etat en mécanique de préférence ou d'un Diplôme d'une autre option accompagné d'un Brevet sanctionnant une formation en mécanique auto dans un centre de formation reconnu ;
- Etre détenteur d'un permis de conduire valide de catégorie C ;

- Avoir au minimum cinq ans d'expérience professionnelle en tant que chauffeur dans une ONG internationale ou une Entreprise légalement enregistrée en RD Congo;
- Etre capable de communiquer et écrire en français ;
- Justifier d'une expérience de conduite d'au moins 3 ans sur des terrains difficiles (routes en terre dégradées) ainsi que des routes d'intérêt national, provincial en terre (le CV devra citer des exemples des routes pratiquées) ;
- Aptitude à travailler dans un environnement sous stress et multi culturel ;
- Avoir travaillé dans des projets sous financement des bailleurs des fonds traditionnel (BAD, Banque Mondiale, UE, etc), serait un atout ;
- Avoir un certificat médical de moins de trois mois délivré par un centre médical reconnu justifiant d'une bonne aptitude physique.

